

Communication de mars 2022 Bis



• COVID-19 : Voici les éléments du nouveau protocole applicable ce lundi 14 mars :

- Les établissements scolaires repassent au niveau 1.
- Fin de l'obligation du port du masque en intérieur (Le port du masque est autorisé pour les enseignants, personnels et élèves qui le souhaitent).
- Plus de restrictions pour les activités sportives.
- Le port du masque reste obligatoire dans les transports scolaires.
- Pour les temps de restauration & de récréation, il est fortement recommandé de poursuivre le non brassage pour l'instant. Les récréations et cantines resteront donc par niveau et jusqu'à la fin de l'année scolaire, ce fonctionnement permettant d'avoir des avantages sur la vie scolaire (rencontre avec d'autres élèves du niveau favorisant de nouvelles amitiés et régulation de comportements entre élèves de même âge).
- o Gestion des cas positifs, se référer à l'infographie ci-dessous :



• Additif à la com de mars :

Vendredi 25 mars : Les élèves Langue + iront à la foire internationale de Rennes passer une journée sur le thème de l'Angleterre (sortie prise en charge par le forfait animation & l'APEL).